

EPLUS2020

Call: EACEA-03-2020
(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

Topic: ECHE-LP-2020

Type of action: EPLUS2020-ACR

Proposal number: 101014159

Proposal acronym: IRFSS Normandie

Deadline Id: EACEA-03-2020-1

Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

Topic ECHE-LP-2020

Type of Action EPLUS2020-ACR

Call Identifier EACEA-03-2020

Deadline Id EACEA-03-2020-1

Acronym

Proposal title

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months

Fixed keyword 1

Fixed keyword 2

Fixed keyword 3

Free keywords

Application language

Abstract*

La stratégie Erasmus déployée par notre Institut Régional de Formation Sanitaire et Social a évolué au cours des dernières années grâce au développement des coopérations avec des universités étrangères. Notre programme contribue à enrichir les expériences des étudiants et les compétences des personnels dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

Nous souhaitons :

- *Renforcer la mobilité de stage chez tous les apprenants et développer la mobilité d'études chez nos étudiants*
- *Développer la mobilité de stage des étudiants hors des frontières européennes*
- *Renforcer la mobilité de formateurs pour améliorer leurs connaissances des référentiels d'autres pays et leurs compétences pédagogiques*
- *Développer la mobilité entrante des personnels*
- *Poursuivre et développer les coopérations*

Notre ambition est de :

- *Permettre chaque année à minimum 8 étudiants ou apprenants de profiter d'une mobilité*
- *Permettre à 2 personnels par an de participer à des mobilités*
- *Développer un projet de partenariat stratégique tous les 3 ans*
- *Travailler nos partenaires européens sur le développement de la mobilité virtuelle encore plus indispensable au regard de la crise sanitaire due au Covid-19*

Les résultats que nous attendons de notre participation au programme sont les suivants :

Pour les étudiants/apprenants :

- *Amélioration de l'appropriation des pratiques professionnelles*
- *Acquisition de compétences en lien avec leurs référentiels*
- *Amélioration de l'autonomie durant la formation et sur les lieux de stage*

Pour les personnels :

- *Bénéfice de supports pédagogiques nouveaux et co-construits*
- *Expertise sur les thèmes de travail abordés*
- *Reconnaissance et valorisation de leur métier*

Pour l'établissement :

- *Amélioration des pratiques pédagogiques et de l'expertise des personnels*
- *Constitution d'un réseau international sur des thématiques de travail communes*

Remaining characters

110

Proposal Submission Forms

Proposal ID 101014159

Acronym IRFSS Normandie

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)? Yes No

Please give the proposal reference or contract number.

XXXXXX-X

Declarations

1) We/I declare to have the explicit consent of all participants on their participation and on the content of this proposal.	<input checked="" type="checkbox"/>
2) We/I confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted.	<input checked="" type="checkbox"/>
3) We/I declare: - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation (Regulation No 2018/1046) - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project	<input checked="" type="checkbox"/>
4) We/acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	<input checked="" type="checkbox"/>
5) We/I acknowledge and authorize the collection, use and processing of personal data for the purpose of the evaluation of the proposal and the subsequent management of the grant/prize (if any). We/I acknowledge and authorize that the data may also be used for the monitoring and evaluation of the EU funding programme, the design of future programmes and communication purposes.	<input checked="" type="checkbox"/>

The coordinator is only responsible for the correctness of the information relating to his/her own organisation. Each applicant remains responsible for the correctness of the information related to him/her and declared above. If the proposal to be retained for EU funding, the coordinator and each beneficiary will be required to present a formal declaration in this respect.

Note:

For **multi-beneficiary applications**, the coordinator vouches for its own organization and that all other participants confirmed their participation and compliance with conditions set out in the call. If the proposal is retained for funding, each participant will be required to submit a formal declaration of honour confirming this.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the Financial Regulation 2018/1046.

Personal data will be collected, used and processed in accordance with Regulation 2018/1725 and the [Funding & Tenders Portal privacy statement](#).

Please be however aware that, to protect EU financial interests, your data may be transferred to other EU institutions and bodies and be registered in the EDES database. Data in the EDES database is also subject to Regulation 2018/1725 and the [EDES privacy statement](#).

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	IRFSS NORMANDIE ALENCON	France	

2 - Administrative data of participating organisations

PIC	Legal name
949538433	IRFSS NORMANDIE ALENCON

ECHE Reference Code	Institution Code
263585-EPP-1-2014-1-FR-EPPKA3-ECHE	F ALENCON07

Short name: Institut Régional de Formation Sanitaire et Social Croix-Rouge Française NORMANDIE CROIX ROUGE FRANCAISE

Street 5 RUE DU GUE DE GESNES

Town ALENCON

Postcode 61000

Country France

Webpage <http://irfss-basse-normandie.croix-rouge.fr>

Specific Legal Statuses

Legal personyes

Public bodyunknown

Industry (private for profit).....unknown

Non-profitunknown

International organisationunknown

International organisation of European interestunknown

Secondary or Higher education establishmentunknown

Research organisationunknown

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status..... unknown

SME self-assessment unknown

SME validation sme..... unknown

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101014159** Acronym **IRFSS Normandie** Short name **Institut Régional de Formation Sanitaire et**

Department(s) carrying out the proposed work

No department involved

Department name

Name of the department/institute carrying out the work.

not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

Please enter street name and number.

Town

Please enter the name of the town.

Postcode

Area code.

Country

Please select a country

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101014159** Acronym **IRFSS Normandie** Short name **Institut Régional de Formation Sanitaire et**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title

Sex Male Female

First name **Laurence**

Last name **SABATIER**

E-Mail **laurence.sabatier@croix-rouge.fr**

Position in org.

Department

Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Post code

Country

Website

Phone

Phone 2

Fax

Other contact persons

First Name	Last Name	E-mail	Phone
DUFOUR	Severine	severine.dufour@croix-rouge.fr	+332 35 88 00 43

Type of organisation

- Higher education institution (tertiary level)
- School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level)

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
I confirm that I have received a notification from my Erasmus+ National Agency stating that I am allowed to apply for the light procedure.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	15
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	15
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	18
2.3. A des fins de visibilité.....	20

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

La Croix-Rouge porte des valeurs fortes qui s'appuient sur 7 principes fondamentaux: Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité, Universalité. Ces principes font écho aux valeurs sur lesquelles a été fondée l'Union Européenne et que partagent les états membres: « valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités [...] une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les homes. » La participation de l'institut à Erasmus + permet de faire vivre ces valeurs et de les partager plus largement.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

La dimension internationale est dans l'ADN de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus, est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

Créé en 2017, l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Normandie (IRFSS) est le fruit de la réorganisation des établissements de formation de la Croix-Rouge française dans un contexte de régionalisation.

Que ce soit à Alençon comme à Bois-Guillaume, les établissements sont connus dans la région normande. Ils ont respectivement des accords avec l'Université de Caen pour le site d'Alençon et l'Université de Rouen pour le site Bois-Guillaume.

L'intention de notre IRFSS est de permettre à nos étudiants et formateurs volontaires de bénéficier de la richesse du programme Erasmus +. Notre établissement a déjà l'expérience du programme car il a déjà obtenu la charte Erasmus en 2012. Le renouvellement de cette charte sera pour nous une chance de maintenir et faire évoluer notre stratégie.

Notre institut s'inscrit dans une volonté permanente d'amélioration des pratiques et est soucieux de respecter les priorités du programme Erasmus. C'est pourquoi nous avons constitué le « Bureau Normand des Relations Internationales normandes » en 2020. L'intérêt est de mutualiser, entre le site de Bois Guillaume et Alençon, les contacts avec les partenaires, les pratiques et outils en lien avec l'information et l'accompagnement des projets de mobilité des étudiants de l'IRFSS. Formé de différents membres, notre Bureau des Relations Internationales a pour objectif de piloter les différentes mobilités de stage à l'international et en particulier au sein de la communauté européenne.

Trois axes sont en cours d'élaboration pour mener à bien ce projet :

- La gestion administrative des mobilités
- La coordination de l'accompagnement pédagogique
- La valorisation et la communication autour de la mobilité proposée au sein de l'IRFSS

Le programme Erasmus est complètement ancré dans notre politique d'établissement grâce à l'investissement de la Direction.

Ce projet mobilise un très grand nombre de personnes sur différents services :

- financier
- qualité
- ressources humaines
- secrétariat
- pédagogique

Cela permet de fédérer les équipes autour d'un projet commun, une meilleure cohésion de groupe et donc un meilleur accompagnement des étudiants et des formateurs bénéficiaires de mobilités.

Depuis le début de son aventure Erasmus, l'IRFSS s'est engagé dans une démarche forte et volontaire dans la préparation de mobilités sortantes pour les étudiants sur des périodes de stage. En effet, cela permet de proposer aux apprenants de larges espaces collaboratifs transversaux pour qu'ils soient en capacité de développer des conduites de flexibilité, d'adaptation et d'innovation tout en leur permettant d'intégrer la formation tout au long de la vie dans leur posture professionnelle d'étudiants.

Les mobilités favorisent chez les étudiants l'approfondissement des capacités d'ajustement, l'esprit d'initiative, le goût du travail en équipe. Les compétences acquises lors de ces expériences de mobilité sont autant de plus pour l'orientation, l'insertion professionnelle et l'emploi.

Tout cela nous amène à penser que nous pourrions faire bénéficier des mobilités de stage du programme Erasmus aux élèves ayant un niveau de formation IV ou inférieur au niveau IV. En effet, toute l'expérience acquise ces dernières années et qui continuent à se développer profiteront à ces élèves. Ainsi, l'ensemble des apprenants de l'IRFSS Croix-Rouge Normandie bénéficieront du programme Erasmus.

Par ailleurs, des salariés de notre établissement ont aussi pu bénéficier de mobilités avec comme objectifs de

favoriser le développement des compétences, d'élargir le champ d'expériences, d'échanger sur les expériences interculturelles, les pratiques professionnelles et pédagogiques.

La mobilité Erasmus s'inscrit aujourd'hui au service du projet d'établissement. En effet, dès l'obtention de la charte en 2012, nous avons pu mettre en place des partenariats avec la Lettonie, le Portugal, la Belgique, la Pologne. Depuis la fusion en 2017, l'IRFSS parvient à pérenniser ces partenariats et à en développer davantage: un nouveau a été signé avec l'Espagne en 2019.

Des déplacements sur site sont effectués afin de réaliser les accords. Cela assure des conditions matérielles satisfaisantes, de la qualification des sites de stage et de la bonne compréhension des outils d'évaluation. Une remontée d'information est effectuée pour valider la faisabilité au regard des référentiels en ECTS auprès des organismes de contrôle et de l'Université pour les étudiants sortants et rentrants. Une fois cette validation acquise par ces instances, un accord de partenariat est établi entre les structures.

Partir pour étudier, partir en stage, découvrir de nouvelles pratiques professionnelles, se confronter aux langues étrangères, rencontrer et échanger avec d'autres citoyens européens se révèle une expérience très bénéfique et formatrice pour tous, tant pour les étudiants que pour les formateurs.

L'IRFSS normand a une expertise de plus de 20 ans dans le domaine des échanges internationaux. En effet, avant la fusion des établissements hauts et bas normands en 2017, chaque institut avait développé des projets de mobilité via des jumelages avec la collectivité locale, via le réseau Croix-Rouge (axé sur certains pays d'Afrique par exemple). C'est ce qui a impulsé l'envie de regarder vers nos voisins européens et de nous lancer dans le programme Erasmus. Renouveler notre charte est pour nous l'opportunité de continuer une aventure stimulante.

La situation mondiale actuelle en lien avec la pandémie de Corona virus nous amène à nous questionner sur le développement de nouvelles stratégies. En effet, les mobilités étant pour l'instant suspendues, comment maintenir malgré tout le programme Erasmus?

Durant le confinement, nous avons dû réorganiser notre stratégie pédagogique et développer de nouveaux outils. L'idée de mobilités et/ou classes virtuelles sur des thématiques spécifiques pourrait être développée avec des formateurs étrangers. De même, il sera intéressant d'échanger avec nos partenaires sur leur façon dont ils ont maintenu la pédagogie auprès de leurs étudiants. Nous pourrions aussi partager avec eux sur la prise en charge sanitaire durant cette crise.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Nous aimerions que les mobilités de stage soient accessibles à tous les étudiants de notre IRFSS.

Différents axes sont à développer :

1. Le maintien et le développement des mobilités de stage pour les étudiants infirmiers et assistants de service social (niveau de formation IV ou supérieur)

Cela sera possible grâce à une stratégie de communication effectuée :

- au sein des établissements (réseaux sociaux, site de l'établissement)
- par les formateurs directement auprès des étudiants
- par les étudiants eux-mêmes auprès de leurs pairs

Il est envisagé d'intégrer les mobilités de stage aux étudiants éducateurs spécialisés (nouvelle formation à l'IRFSS depuis la rentrée 2019).

2. Développer la notion de réciprocité pour les mobilités de formateurs

Dans le cadre d'un partenariat avec un établissement belge, des mobilités entrantes de formateurs sont effectuées chaque année autour de thématiques spécifiques. Ces interventions sont mises en place depuis de nombreuses années et sont réajustées au fur et à mesure pour que leur qualité ne s'altère pas. Ces interventions visent à :

- enrichir les connaissances des étudiants grâce à la participation des formateurs belges aux TD (ex : techniques de dégagements en psychiatrie)
- enrichir les connaissances des formateurs de l'IRFSS grâce à des temps d'information effectués par les formateurs belges sur des thématiques particulières (ex : l'euthanasie)
- enrichir les pédagogies des tous formateurs grâce à temps d'échanges entre professionnels

L'objectif est de développer maintenant des mobilités sortantes à l'ensemble de nos formateurs vers la Belgique pour :

- favoriser les échanges avec les formateurs belges
- enrichir les projets pédagogiques belges et en développer de nouveaux
- faire bénéficier les étudiants belges des compétences des formateurs français

Nous pourrions aussi évoluer vers des classes virtuelles, des conférences ou ateliers d'échanges à distance étant donné les champs d'expertise complémentaires des formateurs belges et ceux de notre IRFSS. Nous aimerions développer cette stratégie avec d'autres formateurs européens.

3. A terme, nous envisageons :

- élargir les mobilités de stage au-delà des frontières européennes et faire bénéficier les étudiants de mobilités internationales de crédit. Un premier contact au Canada doit avoir lieu dans les prochaines semaines. De même, nous aimerions développer des contacts avec d'autres pays d'Afrique, des pays d'Amérique latine et aux Etats-Unis.
- Favoriser les mobilités d'étude tant pour nos étudiants (mobilités sortantes) que pour des apprenants européens qui voudraient venir expérimenter un semestre dans l'un de nos établissements (mobilités entrantes).

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

La participation de l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Normandie au programme Erasmus a eu des impacts certains depuis l'obtention de la charte en vigueur.

- Impact sur les étudiants

Notre IRFSS souhaite développer la conscience européenne des étudiants. En effet, l'institut contribue à la construction de leur personnalité professionnelle et souhaite y inclure la notion d'interculturalité. Les étudiants bénéficient de différents enseignements et stages afin de parfaire les compétences essentielles à leurs professions futures. Pour cela, les formateurs favorisent l'évolution des représentations, le développement des capacités relationnelles et de l'autonomie, l'acquisition dans la relation aux autres ainsi que la réflexivité.

Les mobilités de stage contribuent activement au développement de ces aptitudes en vue de construire une identité professionnelle tout en favorisant leur capacité à être autonome. Par exemple, lorsque l'étudiant en formation d'infirmier est en immersion pendant plusieurs semaines dans un service de soin dont le système de santé et les

techniques de soin sont différents de ce dont il a l'habitude, cela stimule ses capacités d'adaptation qui lui profiteront dans des situations futures. Pour les formations supérieures en travail social, c'est d'avantage échanger avec des homologues européens sur les pratiques respectives, partager des idées et co-développer des méthodes et des outils de travail qui permettront d'accompagner encore plus efficacement les personnes accueillies et favoriser ainsi l'inclusion sociale.

C'est pour cela que nous souhaitons élargir le nombre d'apprenants pouvant accéder aux mobilités de stage en permettant aux élèves ayant un niveau infra-Bac d'en bénéficier. Ainsi, l'enrichissement lié au programme Erasmus sera ouvert à tous nos élèves/étudiants en les mettant sur un même pied d'égalité.

Nous envisageons de formaliser des questionnaires de satisfaction afin d'évaluer différents critères de qualité concernant les mobilités de stage pour les étudiants et les mobilités entrantes et sortantes de formateurs. Ces questionnaires pourraient être à remplir dès la fin de la mobilité, à 6 mois et à 1 an après la fin de la mobilité.

De même, des entretiens individuels au retour de la mobilité permettront de réajuster notre stratégie d'accompagnement si besoin.

- **Impact sur les membres du personnel**

Favoriser des mobilités sortantes des formateurs de notre établissement entraîne le développement de leurs capacités pédagogiques. Echanger avec des formateurs étrangers n'ayant pas les mêmes référentiels de formation, les mêmes stratégies pédagogiques ni la même façon d'accompagner les étudiants ne peut être que profitable. Cela amène des questionnements et des réajustements dans notre approche pédagogique et l'accompagnement des étudiants durant leur parcours.

De plus, ces mobilités de formateurs amènent à une meilleure connaissance du pays qui les accueille à travers son fonctionnement politique et économique, sa culture et ses traditions, sa langue... Cela permet de développer l'interculturalité. Ces enrichissements sont mis à profit des étudiants au travers des différentes interventions pédagogiques de formateurs bénéficiaires des mobilités.

De même, les formateurs partis en mobilité promeuvent les différents intérêts de leur expérience auprès de leurs collaborateurs lors des retours d'expériences. Cela a pour effet de motiver certains formateurs à se projeter dans un projet de mobilité.

Nous espérons voir le nombre des mobilités de formateurs augmenter afin de les enrichir d'un point de vue personnel mais aussi professionnel et nous aimerions que ces mobilités soient d'avantage valorisées.

Par ailleurs, nous ne perdons pas de vue l'intérêt des mobilités entrantes de formateurs qui favorisent les échanges tant sur la pédagogie et son ingénierie que les échanges culturels. Ces moments sont fortement appréciés par les accueillants et les accueillis et tendent à se développer.

- **Impact sur l'établissement**

Notre IRFSS est reconnu et attractif sur le territoire normand comme un élément moteur dans son engagement européen grâce à sa charte Erasmus; d'autant plus qu'il est le seul établissement de formations supérieures dans son domaine, à bénéficier de cette charte. Cela rend notre institut particulièrement attractif pour les futurs étudiants. En effet, certains étudiants choisissent d'intégrer leur formation dans notre établissement afin de bénéficier du programme Erasmus.

Le fait d'avoir un projet Erasmus dans notre établissement favorise l'attractivité des formations sanitaires et sociales en rendant visible cette ouverture à un public qui est au cœur de ces métiers; phénomène renforcé par la cohérence des valeurs portées par la Croix-Rouge française et le programme Erasmus. De même, l'attractivité s'opère chez les formateurs qui, pour certains, choisissent l'institut pour cette-dimension de mobilité en Europe et à l'international.

- **Autres impacts non mesurables**

Impact sur les personnes prises en soin par les étudiants :

Nous estimons que les personnes prises en soin bénéficient directement de l'enrichissement dont ont profité les étudiants grâce aux mobilités de stage. En effet, cette expérience de stage dans un autre pays participe notamment à l'acquisition de compétences interculturelles et une capacité de réflexions sur la prise en soin et/ou accompagnement social des personnes.

Impact dans les terrains de stage qui accueillent les étudiants étrangers :

Accueillir, accompagner, et participer à la construction de la personnalité professionnelle d'un étudiant venant d'un pays étranger est un défi particulièrement stimulant pour les équipes des terrains de stage.

En effet, cette rencontre de points de vue convergents mais aussi de différences (système de santé, techniques de soin ou d'accompagnement, cadre législatif, la culture, la langue, représentations, etc.) amènent au questionnement, à la tolérance, aux échanges voire à la remise en question des pratiques respectives en vue d'une amélioration de celles-ci.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Notre établissement s'efforce de respecter la notion d'inclusion et de non-discrimination en lien avec les valeurs de la Croix Rouge française.

La Croix-Rouge est particulièrement investie sur le territoire français et dans le monde dans ses missions que sont l'urgence, le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale. La diversité de ses salariés et bénévoles reflète la société dans toute sa diversité. La Croix-Rouge française souhaite fédérer l'ensemble de ses acteurs à travers une dynamique de prise de conscience, d'acceptation et de valorisation de la diversité. Depuis juin 2015, tout un travail de sensibilisation et de promotion de la diversité a été mené auprès des directeurs et des représentants du personnel qui a abouti à la signature de la Charte de la Diversité le 31 mai 2016.

La Région Normandie, l'ARS et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la Normandie (DRJSCS) exigent des garanties d'inclusion et de non-discrimination de notre part pour que notre établissement obtienne l'agrément.

L'Etat, le Conseil Régional et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) ont décidé de mettre en place un schéma régional pour la formation professionnelle des personnes en situation de handicap. Il visera à développer et à améliorer l'intégration de ces personnes dans des actions de formation de droit commun et dans l'emploi. Ses objectifs seront de :

- Favoriser par la formation l'accès des personnes en situation de handicap à l'emploi
- Rendre accessible l'offre de formation en l'adaptant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
- Promouvoir l'élévation du niveau de qualification
- Renforcer la cohérence des parcours de formation

Ainsi, dans le cadre des agréments nous avons une personne dédiée référente Handicap, dont la mission est de valoriser et d'accompagner les candidats et étudiants par des mesures d'adaptation de leur parcours en Institut.

Notre Institut favorise par ailleurs, par tous les moyens à sa disposition, l'accompagnement social des étudiants. Cela est aussi valable pour favoriser les mobilités Erasmus (dispositifs du Crous, spécifiques à la Croix-Rouge, de la Région (PassMonde)). Le référent du programme Erasmus est tenu de connaître ces dispositifs et d'informer et guider les étudiants dans leurs démarches.

Le référent du projet Erasmus de l'établissement connaît tous ces dispositifs et est chargé de guider tous nos étudiants dans leurs démarches. Cet accompagnement est valable aussi pour les étudiants en mobilité entrantes (stage et études).

De plus, notre établissement met à disposition des étudiants des outils pédagogiques de développement tel que le Projet Voltaire qui permet de compenser certaines difficultés comme la dyslexie et la dysorthographe par exemple. Nous développons l'accès à notre plateforme LMS afin de favoriser l'accès à distance pour les apprenants sur le territoire français mais aussi lors des mobilités de stage. Certains liens vers des documents spécifiques au programme Erasmus seront accessibles dans cette plateforme. Le référent du programme Erasmus participera à l'alimentation de la plateforme.

Le Bureau des Etudiants est intégré dans cette dynamique de conseil et de partage d'informations afin de pallier à un manque de connaissances des ressources disponibles vers lesquels les étudiants peuvent se tourner si besoin.

Enfin, dans le cadre des départs à l'international L'IRFSS a mis en place une procédure équitable et transparente: Le dépôt des dossiers des étudiants pour candidater à une mobilité de stage à l'international, se fait selon une procédure stricte et un calendrier précis. Les dossiers sont ensuite évalués et validés grâce à des critères réfléchis et déterminés en équipe et avec la Direction. Les étudiants sont informés de l'ensemble de ces éléments dès le début de la procédure.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Même si cette carte n'est pas obligatoire, nous voulons que les étudiants partant en mobilité de stage soient munis de la Carte Etudiante Européenne.

Les outils proposés sont très attractifs pour gagner du temps dans la gestion administrative des mobilités étudiantes et la dématérialisation est complètement dans notre dynamique RSO. En effet, il est important de souligner que le déploiement de cette initiative, qui vise à réduire considérablement l'usage du papier, fait aussi partie des actions que nous promovons pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cette initiative est donc doublement importante puisqu'elle nous permettra de limiter davantage l'empreinte carbone du programme Erasmus dans notre IRFSS.

Notre objectif est de mettre pleinement en œuvre cette initiative d'ici 2021. Cela nous permettra ensuite d'envisager le projet Erasmus without paper et d'enclencher le processus de normalisation et de digitalisation en lien avec le référent RSO tout en sachant que nous projetons déjà de digitaliser les dossiers des mobilités des étudiants et formateurs au sein de notre structure.

Nous prévoyons de suivre le calendrier de déploiement de l'initiative, au fur et à mesure que les différentes fonctionnalités entreront en service. Voici notre calendrier prévisionnel :

- Été 2020 : Création d'un compte sur Erasmus Dashboard pour notre établissement
- Rentrée 2020: Information aux étudiants concernant l'application Erasmus+ et ses fonctionnalités par le référent de l'établissement. Cette information sera intégrée par la suite à toutes les présentations Erasmus+ à destination des étudiants.
- Année 2020-2021 : Formation des membres du Bureau des Relations Internationales à l'utilisation d'Erasmus Dashboard et des différents outils de l'initiative
- Automne-Hiver 2020 : Renouvellement de nos accords interinstitutionnels de manière dématérialisée grâce à l'Inter-Institutional Agreement Manager (après l'obtention des résultats de la charte ECHE)
- Rentrée 2021 : Délivrance de cartes d'étudiantes européennes, en partenariat avec nos universités de rattachement (Caen et Rouen) ou en interne avec notre prestataire si nous faisons le choix de les délivrer nous-mêmes
- Année 2021-2022 : Utilisation du module de gestion en ligne « contrats pédagogiques - études et stages » pour toutes les mobilités étudiantes grâce à l'interconnexion avec Mobility Tool+
- Année 2022-2023 : Nominations de tous nos étudiants en mobilité à partir de cette année, via le module « sélection et affectation des étudiants Erasmus »
- Année 2023-2024 : Utilisation du module « relevés de notes »
- Année 2024-2025 : Déploiement de l'identifiant unique européen pour les étudiants et de la plateforme de service public numérique « enseignement supérieur » (services aux étudiants et aux établissements)

Afin d'accompagner le déploiement de l'initiative lors de ces différentes étapes, nous aurons le soutien d'un groupe de travail « Mobilité » au siège de la Croix-Rouge française, qui réunit les coordinateurs Erasmus de chaque IRFSS en France. Il nous permettra de nous entraider, de réaliser les démarches ensemble. Des formations à l'utilisation des différents outils pourront être proposées au sein du groupe si nécessaire. Le calendrier de déploiement ci-dessus fera l'objet de points réguliers lors des réunions de travail de ce groupe.

Enfin, nous avons le sentiment que la carte d'étudiant européenne renforcera le sentiment d'appartenance à l'Europe de nos étudiants, les rassurera quant à leur accès aux services étudiants, et les incitera peut-être à réaliser davantage de mobilités.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

La norme ISO 26000 définit la responsabilité sociétale comme la « responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- Contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société,
- Prend en compte les attentes des parties prenantes,
- Respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- Et est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations ».

Formaliser son engagement en matière de responsabilité sociétale répond aux 17 Objectifs de Développement Durable adoptés par les Etats membres des Nations Unies et s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

La Croix-Rouge française est la première association d'économie solidaire dans le monde et en France. En lien avec ses valeurs et le cadre législatif et réglementaire dont s'est doté la France depuis 2001, la Croix-Rouge française adopte une stratégie RSO (Responsabilité Sociétale de l'Organisation) qui fixe les orientations et les objectifs communs pour les prochaines années. Chaque entité du groupe a vocation à les décliner en plans d'action spécifiques à son activité.

La pertinence de la stratégie RSO sera régulièrement évaluée dans une dynamique d'amélioration continue et elle pourra le cas échéant être réajustée en fonction des nouveaux enjeux ou besoins émergents.

L'IRFSS Normandie participe à la démarche RSO avec un plan d'action auprès des apprenants et du personnel en mettant en place :

- Des actions au sein des établissements (tri du papier, récupérateur de déchets organiques)
- Une cellule de réflexion avec la participation des apprenants via les Bureaux Des Etudiants.

Cette année, notre établissement participe à la première édition des trophées de la Responsabilité Sociétale de l'Organisation) organisée par la Croix-Rouge française dont le trophée sera remis fin juin au gagnant. C'est un appel à projet ouvert à toutes les activités, sur tous les territoires: international et national, établissement et bénévoles, Croix-Rouge insertion.

Les objectifs sont de :

- Donner vie à la démarche RSO, par une illustration concrète et locale de sa mise en œuvre
- Valoriser l'engagement et le travail des équipes
- Capitaliser sur les pratiques existantes

Cependant, des actions ont déjà été organisées en Normandie :

En 2018-2019

- Dans le cadre de travaux dirigés « expertise », des travaux tutorés sont réalisés sur des thèmes comme la précarité énergétique, le bien-être au travail, l'alimentation.
- Une sensibilisation aux gestes écologiques et citoyens via la visite de l'appartement éco-citoyen de la Ville de Saint Etienne du Rouvray qui correspond au projet de politique de la Ville. Une sensibilisation a été menée par les animateurs sociaux culturels de la ville sur "comment équiper son logement, adapter les bons gestes écologiques chez soi" afin de le reproduire et de le transmettre à domicile, en structures ...

Il y a eu des ateliers créatifs sur la fabrication de produits d'hygiène de la maison (liquide vaisselle) ainsi que d'un produit cosmétique (déodorant) à base de produits naturels et peu coûteux.

A la suite de cette visite, un travail d'engagement de gestes citoyens a été réalisé "mettre en place un geste écologique et citoyen dans son quotidien" et en faire le retour.

- Sensibilisation au développement durable par une intervention de la *Communauté Urbaine d'Alençon*
- Visite de la Redingote (collectif d'urgence) dans le cadre d'une démarche d'engagement à la citoyenneté

En 2019

- Projet « Heula ça chauffe/ Plante un arbre pour la planète en Normandie », projet initié par le réalisateur Erik Fretel : un ginkgo biloba, résistant à la pollution, à la bombe atomique sur Hiroshima, a été planté à l'entrée de l'institut de formation d'Alençon. Par ailleurs, dans le cadre de ce même projet, un arbre fruitier a été planté dans l'espace de pause du site de Bois-Guillaume en collaboration avec les élèves de la formation Accompagnant Educatif et Social
- Sensibilisation aux gestes écologiques et citoyens via la visite de l'appartement éco-citoyen de la Ville de Saint Etienne du Rouvray qui correspond au projet de politique de la Ville. Une sensibilisation a été menée par les animateurs sociaux culturels de la ville sur "comment équiper son logement, adapter les bons gestes écologiques chez soi" afin de le reproduire et de le transmettre à domicile, en structures ...

En 2020

- projet de travail collaboratif va venir " suppléer" le stage sur différentes thématiques dont *Lieux de vie éco responsables et Santé, bien-être*

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Nous avons différentes orientations qui permettraient de créer des liens entre les apprenants de nos établissements et renforcer leur sentiment d'appartenance européen en mettant en place :

- **un parrainage entre étudiants déjà partis en mobilité et ceux qui ont le projet de mobilité**

Les étudiants ayant déjà vécu l'expérience d'une mobilité de stage seront identifiés comme des personnes ressources et se verront attribuer le statut de parrain. Leur rôle sera d'accompagner un futur stagiaire aux différents temps de l'élaboration de son projet (avant, pendant et après le stage). Cet accompagnement consistera à aider le futur stagiaire dans ses démarches administratives, dans la préparation et l'organisation de sa mobilité en échangeant des « trucs et astuces ». Ils seront en contact durant la mobilité afin de maintenir un lien privilégié. Au retour de la mobilité, ils pourront échanger sur leurs expériences respectives mais en veillant à favoriser l'expression de ressenti de l'étudiant qui revient de mobilité.

- **une Communauté Erasmus qui permettra aux étudiants d'échanger entre eux sur leurs expériences E+ passées et à venir**

Cette communauté prendrait la forme d'un groupe sur un réseau social afin que les étudiants puissent échanger sur leurs expériences, partager des vidéos, photos, bonnes adresses...

La stratégie nationale de la Croix-Rouge permettra d'élargir cette Communauté à l'ensemble des étudiants sur le territoire français afin que tous puissent échanger en eux d'une région à une autre.

- **une association des anciens étudiants partis en mobilité E+**

Cette association permettra aux anciens étudiants de garder le lien avec la communauté étudiante. Ils pourront échanger sur leur carrière et leurs expériences professionnelles.

- **une Communauté européenne de formateurs**

Cette communauté permettra aux formateurs de notre établissement mais aussi de nos partenaires d'échanger entre eux sur leurs expériences en tant que professionnel mais aussi en tant que citoyen comme par exemple, sur la thématique de la crise sanitaire actuelle en lien avec la pandémie de Covid 19.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Dans l'ensemble des formations supérieures, l'utilisation des ECTS est la norme. Pour un niveau de formation IV ou supérieur au niveau IV :

- Pour la formation sanitaire (formation infirmière), le référentiel de formation donne lieu à l'attribution de crédits après validation par la Commission d'Attribution d'ECTS composée de la direction, de formateurs, d'un représentant Universitaire et de représentants des tuteurs de stage.
- Pour les formations en travail social (formation Assistant Service Social et Educateur Spécialisé), des arrêtés du 22 août 2018 fixent la répartition du nombre d'ECTS.-La commission Pédagogique semestrielle chargée d'attribuer les ECTS. Cette instance présidée par un représentant de l'université est composée de la direction, d'un représentant de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), du Rectorat, de formateurs, de professionnels et d'un représentant des étudiants. Les éléments d'évaluation des temps de formation pratique (stage) doivent impérativement être pris en compte dans l'attribution des ECTS. Chaque épreuve définie dans les référentiels de certification est de fait une épreuve de certification contribuant à l'obtention du diplôme. Elles sont indépendantes de la validation des U.E et de l'attribution des ECTS qui ont pour objet de retracer la charge de travail étudiant. Un candidat qui se voit attribuer le diplôme bénéficie par validation automatique de l'ensemble des crédits européens attachés au diplôme.
- Pour les contrats d'étude, les dispositions sont travaillées en amont afin d'établir le cadre de référence pour la concordance d'ECTS des référentiels de formation spécifiques à nos partenaires.

- Pour les contrats de stage, si le terrain partenaire est reconnu par l'IRFSS comme site qualifiant, la période est validée dans le cursus via les ECTS et est assujettie à la présentation d'un bilan et d'une évaluation de stage.

Concernant les évaluations de stage (formation sanitaire) et de formation pratique (formation sociale), les étudiants partent en mobilité avec des documents spécifiques soit dans la langue du pays dans lequel ils effectuent leur stage, soit en anglais. Ces documents permettent d'évaluer leur progression durant le stage et valident ou non leurs compétences.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

- **Promouvoir le programme Erasmus**

Pour créer une dynamique auprès de tous, une incitation à la mobilité est encouragée grâce à la promotion de l'ouverture à l'international et du programme Erasmus.

Les formateurs qui partent en mobilité ne se contentent pas de remplir le rapport demandé à leur retour par l'agence Erasmus. En effet, ils participent activement à cette dimension de promotion grâce aux partages d'expériences qu'ils font auprès de leurs collègues de l'équipe pédagogique et des autres membres du personnel lors de réunions organisées et dédiées spécialement à cet effet. Cela valorise la mobilité effectuée tout en en faisant un bilan de celle-ci (atteinte des objectifs fixés en amont, moyens mis en place pour y parvenir, accueil sur place...). Cela permet de susciter l'intérêt de ce type d'échange entre professionnels européens et donc de nouvelles mobilités de personnels.

Les Erasmusdays sont aussi un moment fort dans l'année pour la promotion du programme Erasmus. En effet, les référents Erasmus font la promotion du programme auprès de leurs collègues lors de ces journées spécifiques. Cela permet soit de donner l'envie d'une mobilité, soit de raviver un projet en cours qui, pour des raisons de charge de travail par exemple, peut parfois être mis en attente.

Enfin, l'accueil dans notre établissement de formateurs en mobilité, de Belgique notamment, contribue largement à encourager notre personnel à envisager une mobilité.

- **Soutenir et reconnaître le programme Erasmus**

Pour favoriser les échanges, un appel à candidature « mobilité » sera organisé avec une communication spécifique et individualisée. Le souhait de mobilité d'un salarié sera notifié dans son dossier lors de l'entretien annuel et son projet sera évalué en vue de le mener à terme.

La mobilité effectuée sera valorisée lors de l'entretien professionnel annuel ainsi que certaines compétences développées lors de celle-ci comme faire cours dans une langue étrangère par exemple. L'éventuel déséquilibre lié à une mobilité au sein des équipes sera pallié afin que la continuité de la pédagogie se fasse dans les meilleures conditions possibles. Les expériences pédagogiques des formateurs partis en mobilités seront réinvesties dans les stratégies pédagogiques.

Si la barrière de la langue représente un frein pour mener à bien une mobilité de formateur, un accompagnement par le biais de la formation professionnelle continue peut être encouragée et soutenue pour pallier le problème (cours de langues étrangères, atelier de conversation en langues étrangères sur des thématiques qui seront abordées lors de la mobilité).

Le soutien linguistique en ligne a pour but d'aider les participants au programme Erasmus+ à améliorer leurs connaissances de la langue dans laquelle ils vont travailler, étudier ou faire du bénévolat à l'étranger, afin qu'ils puissent tirer le meilleur parti de cette expérience.

Le manque de compétences linguistiques reste l'un des principaux obstacles à la participation aux programmes européens d'éducation, de formation et de mobilité des jeunes. Ce service en ligne rend l'accès au soutien linguistique plus souple et aisé. Il contribue également à l'un des objectifs spécifiques du programme: promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique.

Tous les personnels candidats à la mobilité ont accès en distanciel à un dispositif similaire sur la base du volontariat.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

L'IRFSS normand est un acteur incontournable des formations sanitaires et sociales, c'est pourquoi il s'investit dans la communication. Différents temps forts au cours de l'année scolaire nous permettent d'être présents sur l'ensemble du territoire normand.

- **Salons Forums, Forums lycées, Portes Ouvertes, les RDV de l'orientation.**

Sur l'année 2019, l'IRFSS Normandie a été présent sur 16 salons, forums de formation, soit presque 18 jours de présence sur la Normandie durant lesquels le public a pu obtenir des informations précises par rapport à nos formations sanitaires et sociales mais aussi concernant les possibilités d'expérimenter une mobilité Erasmus.

En 2020, lors de nos journées portes ouvertes, nous avons mis différentes actions en place afin de susciter la curiosité auprès du public qui s'est déplacé concernant le programme Erasmus. En effet, les équipes se sont voulues innovantes en accueillant tous les visiteurs sur l'ensemble de la journée en anglais et en espagnol. De même, une formatrice a présenté au public le programme Erasmus en collaboration avec des étudiants qui ont partagé leur expérience de mobilité de stage.

Ces actions ont favorisé les échanges sur le programme Erasmus mis en place dans l'établissement et certains potentiels étudiants se projetaient à l'idée d'organiser une mobilité au cours de leurs études. Nous projetons pour l'année prochaine de renouveler ces actions et de les enrichir de façon ludique grâce à un quizz sur le programme Erasmus.

- **Notre site internet**

Depuis septembre 2019, nous développons notre stratégie de communication sur les réseaux sociaux.

Notre site internet IRFSS Normandie Croix-Rouge est mis à jour très régulièrement, les candidats peuvent y retrouver les dossiers d'inscription, les actualités, les conditions d'entrée en formation ainsi que notre stratégie Erasmus.

La déclaration de politique Erasmus est hébergée sur le site internet de l'IRFSS.

<https://irfss-normandie.croix-rouge.fr/Mobilite-internationale/Erasmus2/Declaration-strategique>

- **Nos réseaux sociaux :**

Les pages Facebook et Instagram de l'IRFSS Normandie permettent de poster quotidiennement nos actualités (vie de l'institut, ouverture sélection, modalités sélection, stages Erasmus+, Erasmusdays...). Nous relayons les informations Croix-Rouge mais aussi les informations sanitaires, sociales et médico-sociales de la Région Normandie, de l'ARS, des partenaires employeurs, de la presse...

L'IRFSS Normandie possède également une page LinkedIn qui permet de faire du lien entre professionnels. Nous pensons que cette page pourrait servir à développer les échanges concernant Erasmus.

Lors des Erasmusdays 2019, nous avons mis la Belgique à l'honneur sur nos réseaux sociaux en valorisant les mobilités entrantes de formateurs belges venus l'année précédente. Tous les ans, nous envisageons de mettre à l'honneur un pays d'Europe afin de faire la promotion du programme Erasmus et donner des idées le lieu de mobilité de stage aux étudiants. De même, des quizz pour tester les connaissances sur le programme Erasmus.

- **Presse écrite et digitale**

La presse écrite et digitale nous permet de diffuser régulièrement notre activité et actualités.

- **Communication auprès des étudiants des dispositifs régionaux (Passmonde, Atouts Normandie, Erasmus+)**

Chaque année, les étudiants ont un temps destiné à la présentation de leur mobilité. Ils peuvent partager leurs expériences auprès de leurs collègues de promotion, du personnel de l'établissement mais aussi auprès de personnes qu'ils ont invitées. Les étudiants sont plutôt créatifs dans les supports proposés (reportages photos, vidéos ...) et leurs actions sont particulièrement appréciées de tous.

La mobilité des étudiants (et des salariés) est un axe prioritaire de la Croix-Rouge française. Nous notons une augmentation des projets de départ à l'international sur les formations supérieures en travail social.

Afin de mutualiser l'ensemble des partenariats (Erasmus et International) des 12 IRFSS Croix Rouge, un dossier

partagé pour le groupe « Mobilité » en cours de création par la Direction des Métiers et de la Formation (Siège de la Croix – Rouge).

Les dispositifs régionaux (Passmonde, Atout Normandie, Erasmus +) sont systématiquement présentés en début de formation et explicités dans le livret d'accueil des apprenants.

Nous projetons d'inclure les étudiants en mobilité de stage dans notre dynamique de communication. En effet, nous aimerions que chaque étudiant contribue à faire la promotion du programme Erasmus :

- avant la mobilité : vidéo reportage et/ou vidéo de leur projet de mobilité
- pendant la mobilité : visioconférence avec leurs collègues de promotion
- après la mobilité : reportage vidéo et/ou photo au retour pour retour d'expérience

Nous aurons la même stratégie avec les formateurs en mobilités entrantes et sortantes afin de rendre plus dynamique, vivant et attractif le projet Erasmus dans l'IRFSS normand.

Veuillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Au niveau national, des groupes de travail sont en cours pour qu'une « stratégie Erasmus commune Croix-Rouge » se mette en œuvre sans pour autant perdre de vue les spécificités de chaque établissement. Durant les Comités de Direction, des focus sur la mise en place et les réajustements de notre stratégie Erasmus seront organisés deux à trois fois par an.

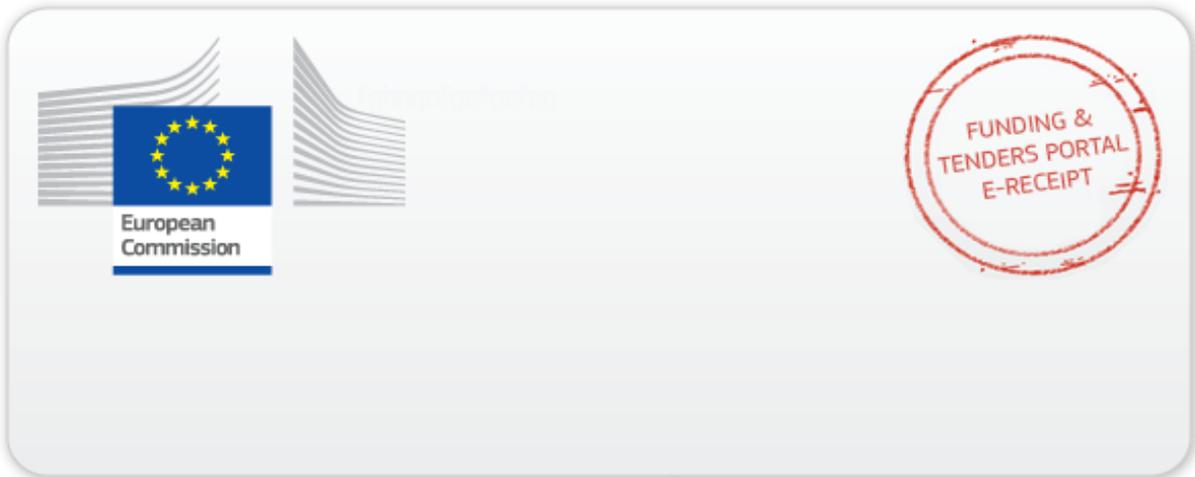
Au sein des établissements de l'IRFSS Normandie, des réunions pédagogiques seront organisées avant les départs pour préparer les mobilités et au retour pour échanger sur les expériences ; que ce soit pour les étudiants comme les formateurs. Ainsi, de nouveaux projets pourront naître afin d'améliorer notre plan.

La nouvelle charte Erasmus sera affichée dans nos établissements ainsi que sur le site internet pour plus de visibilité et une certaine transparence. Ce document sera envoyé à l'ensemble du personnel et nous envisageons d'informer les nouveaux arrivants au sein de l'établissement de son existence.

La promotion de la dimension RSO et la mise en place de nouvelles actions sont en cours. Nous voulons instaurer un projet spécifique à notre projet Erasmus qui consistera à découvrir les activités organisées par nos voisins européens grâce aux étudiants et formateurs qui partent en mobilité à l'aide d'objectifs qui leurs seront imposés.

Nous espérons développer de nouveaux partenariats pour d'élargir les possibilités de mobilité des étudiants et des formateurs et partager nos pratiques avec d'autres universités européennes.

Enfin, ce sera le rôle du Bureau des Relations Internationales Normandie de veiller à mettre en œuvre le plan d'action en tant que garant de la stratégie Erasmus de l'IRFSS Normandie en concordance avec la stratégie nationale de la filière formation de la Croix Rouge française. Le référent Erasmus, y prendra part afin de veiller à la mise en place de la charte, d'accompagner les candidats à la mobilité (étudiants et formateurs), d'animer les différents ateliers (communication), de gérer les projets sur la plateforme Penelope + et Mobilitytool en collaboration avec la Directrice de l'IRFSS.



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>